Image not found or type unknown

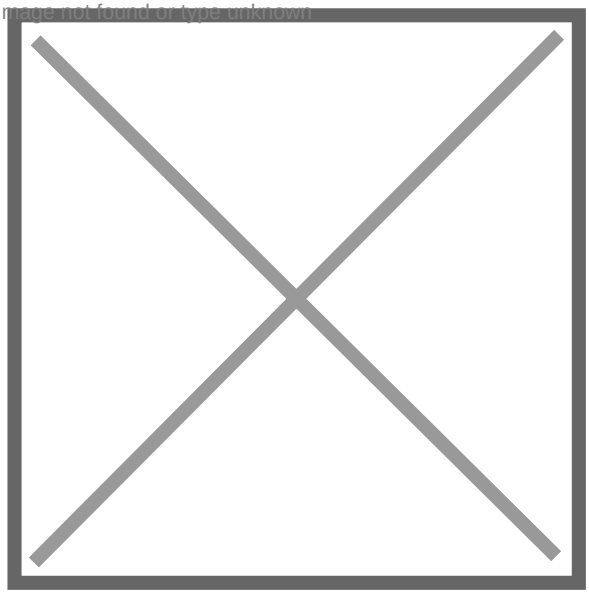

Tres urgent pour ma fille qui ne veut pas aller chez son pere

Par **vandenbroucke_old**, le **30/06/2007** à **00:44**

bonjour ,
j'aimerais savoir se que je peut faire pour ma fille qui a 10 ans ,
elle ne veut pas aller chez sont pere pour les grande vacance elle se met dans des état pas possible ,elle déprime rien qu'a l'idée de devoir passer 1 mois entier ,pourtent elle y vas avec sa soeur tout les 15 jours et les vacance scolaire et tout se passe bien ,
j'aimerais savoir comment faire pour ne pas étre en faute par raport au gugement ,
je précise que ma fille a des probleme mental donc il est dur pour moi de lui expliquer ,et ce n'est pas faute d'avoir bien parler avec elle ,mais elle ne va pas bien du tout ,l'année derniére son pére la laisser pleuré pendant 20 jours en disant elle finira bien par ce calmé ,et la j'ai peur qu'elle rechute dans sa déprétion!
aidé moi s'il vous plait
merci de vote aide
bérangère

Par **Dinah**, le **30/06/2007** à **08:37**

Bonjour.

Malheureusement vous devez respecter ce que stipule le jugement de divorce.
Mais je pense que si un mois de vacances chez son père cause de graves problèmes de santé morale pour votre fille, vous pouvez toujours aller voir le JAF et lui demander si un changement des dispositions de ce jugement est possible. Il faudra cependant apporter les

justifications nécessaires.

Par **vandenbroucke_old**, le **30/06/2007** à **08:55**

bonjour
merci pour votre réponse ,
je ferais ça si je n'ai pas le choix !car je ne peut pas non plus la laisser dans cet état ,encor ce matin elle pleuré car elle part chez son pére juste apres la fête de sont école !
merci beaucoup
bérangère

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés